

# Avez-vous besoin d'aide juridique?

Aide juridique Ontario (AJO) offre gratuitement des conseils et de l'information juridiques par téléphone.

## Qu'est-ce qu'un conseil juridique sommaire?

Nos services de conseils juridiques sommaires vous mettent en contact avec un professionnel du domaine juridique qui peut :



donner des renseignements généraux sur les procédures et les documents judiciaires



donner des renseignements généraux sur les procédures et les documents judiciaires



passer en revue les options juridiques à votre disposition



expliquer les prochaines étapes pour faire progresser votre affaire



vous renvoyer à un autre service d'AJO qui peut vous aider dans les prochaines étapes de votre affaire



proposer des services communautaires susceptibles de vous aider

## Comment le service fonctionne-t-il?

Appelez-nous pour parler à un de nos représentants au sujet de votre problème juridique et votre admissibilité à des conseils juridiques sommaires.

Si vous êtes admissible à des conseils juridiques sommaires, AJO :

- prend des arrangements pour qu'un de nos spécialistes domaine juridique vous appelle entre 8 h 30 et 16 h 30 (HE) à partir d'un numéro privé.
- achemine votre appel immédiatement vers des spécialistes du domaine juridique avec lesquels vous pourrez parler directement.
  - Ce service est réservé aux personnes en situation exceptionnelle ou urgente.
  - L'acheminement direct de l'appel vers un professionnel juridique ne se fait que pour les affaires de droit de la famille.



- Notez qu'obtenir des services de conseils juridiques sommaires ne signifie pas obtenir un certificat d'aide juridique.
- Un membre du personnel d'AJO peut déterminer si un certificat d'aide juridique ou si un autre service est le plus approprié pour vous.
- Notez que les services de conseils juridiques sommaires visent les affaires de droit criminel ou de droit de la famille seulement.



Appelez-nous au 1 800 668-8258 entre 8 h 30 et 16 h 30, du lundi au vendredi (HE).

Pour de plus amples renseignements, visitez

[www.legalaid.on.ca/fr](http://www.legalaid.on.ca/fr)

